## OCOM C323.02 – LANCER L'APPEL DU RÉVEIL

1. **Rendement.** Lancer l'appel du réveil.

2. **Conditions**

   a. Éléments fournis :

      (1) un sifflet de manœuvrier,

      (2) de la supervision,

      (3) de l'aide au besoin.

   b. Éléments non permis : S.O.

   c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.

3. **Norme.** Le cadet doit lancer l'appel du réveil.

4. **Point d'enseignement**

| PE | Description | Méthode | Durée | Réf |
|---|---|---|---|---|
| PE1 | Expliquer le but de l'appel du réveil. | Exposé interactif | 5 min | A1-022 |
| PE2 | Démontrer comment lancer l'appel du réveil et demander aux cadets de le pratiquer, y compris :<br>a. la séquence des notes,<br>b. la durée. | Démonstration et exécution | 45 min | A1-022 |

5. **Durée**

| | | |
|---|---|---|
| a. | Introduction/Conclusion : | 10 min |
| b. | Exposé interactif : | 5 min |
| c. | Démonstration et exécution : | 45 min |
| d. | Total : | 60 min |

6. **Justification**

   a. L'exposé interactif a été choisi pour le PE de présenter l'appel du réveil et de donner un aperçu de son utilité.

   b. La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour le PE 2, parce qu'elle permet à l'instructeur de démontrer la façon de lancer l'appel du réveil, tout en donnant aux cadets l'occasion de pratiquer l'appel sous supervision.

7. **Documents de référence.** A1-022 Marine canadienne. (2006). *Section jeunesse – Appels au sifflet*. Extrait le 28 février 2007 du site : http://www.navy.forces.gc.ca/cms_youth/youth_articles_f.asp?id=506.

8. **Matériel d'instruction**

   a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement,



Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-603/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-603-PG-002/A-CR-CCP-603-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.

b. un sifflet de manœuvrier,

c. des produits de nettoyage.

9. **Matériel d’apprentissage**

a. un sifflet de manœuvrier,

b. un diagramme de l’appel du réveil.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques**

a. Les instructeurs peuvent trouver des échantillons sonores de l’appel du réveil au site de la référence A1-022 et ils peuvent les faire jouer aux cadets pendant la présente leçon.

b. S’assurer de nettoyer les sifflets de manœuvrier avec une solution de nettoyage entre les utilisations.



Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-603/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-603-PG-002/A-CR-CCP-603-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.